

Réunion du 26 septembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 77
Nombre de votants : 89

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, Gilles LEVEQUE (suppléant de M. André CASSOU), Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Jacqueline LACLAUPECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Marie-Luce MUSEL, Catherine LEYGUES, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Nadine CHADES (suppléante de M. Jean-Claude MORERE), Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, André CASSOU, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Michel DARETTE (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Dominique TOUYA, Michel JESER, Véronique REMY, Gilbert AURRIAC, Bruno CIOSSÉ (pouvoir à M. François MATEOS), Sylvie MOUSQUES dit CABANOT (pouvoir à Mme Jeanne LUGA), Philippe GAUDET (pouvoir à M. Jean-Marc TERRASSE), Emmanuel HANON (pouvoir à M. Francis GRINET), Jean-Pierre HOURCLE, Fabien LARRIVIERE (pouvoir à M. Dominique LALANNE), Valérie MARQUEHOSSÉ (pouvoir à Mme Encarnacion CANTON), Bernard MELIANDE (pouvoir à Mme Claire-Lise LAFOURCADE), Patrick PEYRE-POUTOU (pouvoir à Mme Bernadette PRADA), David HABIB (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS (pouvoir à M. Patrice LAURENT).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 11 : SECONDE ANNEE D'EXPERIMENTATION DE L'AIDE AUX DEVOIRS
DANS LES ACTIVITES PERISCOLAIRES : CONVENTION POUR LE
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PERSONNEL PAR LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ ORTHEZ A LA MAIRIE OU
AU RPI DANS LE CADRE DE L'ACTIVITE « REMUE-MENINGES »**

Rapporteur : Mme Nadia GRAMMONTIN

Par délibération en date du 24 janvier 2011, le conseil communautaire décidait de mettre en place, sur l'ensemble du territoire, une aide aux devoirs dans les collèges et écoles primaires, hors du temps scolaire.

Suite à la fusion avec l'ex communauté de communes du canton d'Orthez, le bureau du 12 mai 2014 décidait de surseoir à l'extension de l'aide aux devoirs pour septembre 2014 et de constituer un groupe de réflexion quant au devenir de ce dispositif.

Le bureau du 3 novembre 2014 a décidé d'étendre l'aide aux devoirs aux communes de l'ancienne communauté de communes du canton d'Orthez pour la rentrée de septembre 2015.

Dans le cadre du groupe de réflexion, et conformément à la décision du bureau du 25 janvier 2016, 3 communes volontaires ont souhaité mener une expérimentation de l'aide aux devoirs en tant qu'activité périscolaire rebaptisée « remue-méninges » pour l'année scolaire 2015-2016 : Sault-de-Navailles, Balansun et Castétis.

Après en avoir dressé un bilan positif, d'autres communes ont souhaité mener cette expérimentation dès la rentrée de septembre 2016.

Au total, 11 communes du territoire, y compris celles précédemment citées, souhaitent faire le choix de « remue-méninges » pour l'année scolaire 2016-2017.

Afin de définir les modalités de remboursement entre la communauté de communes de Lacq-Orthez, les mairies et les RPI, il est nécessaire d'établir une convention.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de reconduire** l'expérimentation de l'activité « remue-méninges » à la rentrée scolaire 2016-2017,
- **d'autoriser** son Président à signer les conventions de remboursement des frais de personnel avec les communes concernées et les RPI (projet annexé à la présente délibération).

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE

